EMERIS FORMATION

Version 27/04/2020

Programme

PRÉPARATION HABILITATION ÉLECTRIQUE B1 - B1V - B2 - B2V - BC – BR Recyclage Intra

GENERALITES

Public concerné
B1 (V) : Personnel pouvant exécuter des travaux électriques hors tension (un exécutant doit être supervisé en permanence par un chargé de travaux hors tension habilité B2 (V).

B2 (V) : Personnel autonome ayant en charge la direction effective de travaux électriques hors tension (les travaux regroupent les opérations ayant fait l'objet d'une planification et concernent autant l'installation d'équipement que la maintenance préventive).

BC : Personnel chargé d'effectuer les consignations des installations électriques (l'habilitation électrique BC est la seule habilitation permettant de consigner pour les autres).

BR : Personnel chargé d'opération d'entretien et de dépannage.

Pré-requis
Connaissance électrique nécessaire et être muni de sa carte initiale

Durée
1.5 jours soit 10 Heures 30

Effectif
12 personnes Maximum

Tarif
Nous consulter

Contact
0970720881
contact@emeris-formation.com
www.emeris-formation.fr

Accessibilité aux personnes handicapées
Nous consulter

Profil du (des) formateur (s)
Formateurs habilités à dispenser la formation et expérimentés en formation continue des adultes.

OBJECTIFS

Pour le stagiaire :

- Être capable de sensibiliser les participants aux dangers du courant électrique.
- Être capable de connaitre les méthodes et procédures à mettre en œuvre pour intervenir sur les installations électriques et équipements dans les meilleures conditions de sécurité.
- Être capable de repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise.
- Être capable d'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

Pour l'employeur :

Être capable de permettre la délivrance de l'habilitation B1 - B1V - B2V - B2 - BC - BR adaptée à la catégorie professionnelle et aux travaux exécutés par le salarié

Être capable d'actualiser les connaissances et savoir-faire des salariés

Pédagogie

Retour d'expérience depuis la dernière formation

- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.)
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension :
  – reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites :
  – identifier les limites et les zones d'environnement
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation :
  – lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation
- Préciser les rôles de chacun :
  – différencier les symboles d'habilitation pour l'opération à réaliser
- Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique :
  – analyser une situation vis-à-vis du risque électrique et prévoir les mesures de protection adaptées
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.) :
  – identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection et être vigilant face aux autres risques
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
  – identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement :
  – assurer la surveillance électrique de l'opération
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique :
  – appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique

Réalisation de travaux pratiques :
- Utilisation des équipements de protection
- simulation de chantier

Moyens

Mis à disposition par EMERIS Formation

- Tout le matériel nécessaire à la formation pratique avec tableau pédagogique.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés et interrogations.
- Démonstrations et exercices pratiques appropriés aux différentes situations susceptibles d'être rencontrées.
- Contrôle du comportement (en continu lors des mises en situations).

Mis à disposition par le client

- Une salle susceptible de recevoir un groupe de 12 personnes et une machine pour la pratique si disponible.
- Envoyer avant la formation la carte initiale habilitation électrique avec les symboles à recycler.

Modalités d'évaluation des acquis

-Test :
Contrôle des connaissances théoriques et évaluation des savoir faire

-Validation de la formation :
A l'issue de la formation théorique et pratique, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont adressés à l'employeur.

-Périodicité de recyclage selon la NFC 18-510 : 3 ans